

# PREMIERES

## LETTRE aux FAMILLES

Mai 2018

**Fin des cours : Mercredi 13 juin 2018 après les cours.**

**Fermeture internat : Vendredi 29 juin 2018.**

**Examen – écrit de français : Lundi 18 juin 2018 de 14h00 à 18h00.**

À quelques semaines du baccalauréat, veillez à ce que votre enfant effectue très régulièrement ses révisions, qu'il ait des nuits suffisamment longues et qu'il se nourrisse de façon équilibrée pour arriver en bonne forme physique aux épreuves.

Pour se présenter à des épreuves bien concentrées dans le temps, l'hygiène de vie est l'une des conditions du succès. Il est aussi important d'anticiper le temps de transport avant le début des épreuves. Chaque candidat doit être présent devant la salle 15 mn avant le début de l'épreuve. Chaque candidat doit utiliser **tout le temps imparti** pour chaque épreuve écrite.

Le candidat doit se présenter **muni de sa convocation et d'une pièce d'identité** avec photographie **à chaque épreuve**.

**Les conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre auront lieu du 5 juin au 12 juin 2018.**

**La classe de première** est la première année du cycle terminal ; **elle ne constitue pas un palier d'orientation**. La série commencée en première doit être poursuivie en terminale, sauf avis favorable du conseil de classe pour un changement de voie.

Toutefois, en fonction des résultats et sous réserve d'acceptation de la famille, le conseil de classe peut valider une autre orientation (première ou terminale d'une autre série).

En tant que de besoin, vous pouvez rencontrer le Proviseur ou les Proviseurs-Adjoints qui vous recevront sur rendez-vous.

### **Redoublement exceptionnel :**

Les parents peuvent faire une demande de redoublement exceptionnel. Dans ce cas, il faut cocher la case « redoublement exceptionnel » sur la fiche d'orientation jointe et indiquer le motif.

.../...

## **Réinscription :**

↳ Passage en terminale : **mardi 12 juin, mercredi 13 juin et jeudi 14 juin matin 2018**

↳ Orientation autre première : **mardi 19 juin 2018**

## **L'amission à l'internat :**

La décision d'admission à l'internat vous sera communiquée au plus tard le 12 juillet, au moyen du carton internat (format A5) remis avec le dossier d'inscription. Si vous renoncez à la place réservée, veuillez nous prévenir immédiatement : le nombre de places étant limité, cela nous permet de la proposer à un autre élève placé en liste d'attente.

## **Épreuves anticipées du baccalauréat :**

**LES NOTES AUX ÉPREUVES ANTICIPÉES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES AU LYCÉE. LES ÉLÈVES PEUVENT LES CONSULTER SUR INTERNET AVEC LEUR NUMÉRO DE CANDIDAT.**  
(cf. au dos de la convocation aux épreuves).

Les relevés de notes seront remis, dans le courant du premier trimestre 2018/2019 :

- directement aux élèves par l'intermédiaire des CPE
- transmis au nouvel établissement de l'élève le cas échéant

**L'ORIGINAL DOIT ÊTRE SOIGNEUSEMENT CONSERVÉ, AUCUN DUPLICATA N'ÉTANT FOURNI** (ni à l'élève, ni au lycée). Veuillez à en faire des copies. Ce document peut être demandé dans des dossiers d'inscription post-bac.

## **Manuels scolaires :**

Les manuels scolaires seront restitués dans la semaine du 11 au 13 juin.

Les élèves pourront garder les manuels dont ils ont besoin pour les épreuves anticipées. Une permanence sera organisée pour récupérer ces manuels le 4 juillet 2018.

## **Emprunt au CDI :**

Les élèves pourront emprunter des documents jusqu'au mardi 22 mai 2018. Au-delà, ils pourront les consulter au CDI.

Les élèves doivent rendre les ouvrages empruntés avant la fin des cours le mercredi 13 juin 2018.

Tout ouvrage non rendu sera immédiatement facturé.

Le Proviseur,

  
Dominique CHARBONNIER